

INSCRIPTION 2019-2020

Formation APIC

« Bien comprendre pour mieux agir »

Accompagnement des pratiques, informations et conseils

Concernant les personnes qui présentent un (TSA) trouble du spectre autistique : autisme et le syndrome d'Asperger

Destiné aux AVS (auxiliaires de vie scolaire) et familles

Moniteurs – Educateurs - Orthophonistes – Psychologues

« Pour bien comprendre, pour mieux agir » la formation APIC est pour tous publics intéressés ou personnes concernées par l'autisme : orthophonistes, médecins, psychologues, AVS, éducateurs, enseignants, parents..

Julie Colombel-psychologue/formatrice

N° formateur 11755339475 / n° Siret 52404908700033

Psychologue clinicienne bénéficiant d'une expérience de plusieurs années dans l'accompagnement psychologique et éducatif de personnes présentant un trouble du spectre autistique (autisme ou syndrome d'Asperger) et formatrice sur le thème des stratégies éducatives dans un organisme de formation dans le domaine de la santé (AFAR).

Merci de remplir la fiche en lettres majuscules

NOMPRENOM.....

ADRESSE:

TELEPHONE:EMAIL.....

Cochez ce qui vous concerne

Professionnel :..... Niveau d'étude
Formation : Autres

AVS niveau Bac/Etudiant(e)/Parents d'enfants TSA

Nom de l'établissement :.....

Niveau d'étude :.....

Autres : précisez:.....

A ne pas découper la fiche SVP

***Durée de formation : 18 heures** 14 et 28 mars et 25 avril 2020 10h00-13h00 / 14h00-17h00

ATTENTION

- l'assiduité aux séances est indispensable pour valider la formation

- les séances ne sont pas rattrapables sur une autre session et ni remboursables

Ne pas antidater les chèques Merci d'envoyer à l'adresse ci-dessous tous le(s) chèque(s) de participation à l'ordre de : Asperger Amitié accompagné(s) de votre fiche d'inscription

Participation forfaitaire

AVS / Etudiant(e) / Parents d'enfants TSA 330€00

o Paiement en 1 fois

o Paiement en 2 fois soit :

2 chèques de 165€ janvier 2020/mars 2020

PROFESSIONNELS 420€00

o Paiement en 1 fois

o Paiement en 2 fois soit :

2 chèques de 210€ janvier 2020/mars 2020

* En cas de modification d'horaires, vous serez informés préalablement. Le calendrier est consultable sur le site